

Préfecture de Loire-Atlantique
Direction des migrations et de
l'intégration

Bureau du séjour

Vous devez envoyer ce dossier complet par courrier en recommandé à l'adresse suivante :

**Préfecture de Nantes
bureau du séjour
1ère demande liens personnels et familiaux
6, QUAI CEINERAY
BP33515
44035 NANTES CEDEX 1**

**Les copies doivent être claires, centrées et de bonne qualité
Ne mettez pas d'originaux dans le courrier**

**Après instruction de votre dossier, le service vous contactera par mail ou courrier pour vous
indiquer les suites données.**

**Première demande de votre titre de séjour portant la mention « liens personnels et familiaux en
France »**

demande de titre de séjour et liste des pièces à fournir

**Attention ce titre de séjour concerne les usagers étrangers qui n'entrent PAS dans les catégories
suivantes :**

- conjoint d'un ressortissant français**
- parent d'un enfant français**
- regroupement familial**
- aide sociale à l'enfance ...**

Afin d'examiner le bien fondé de votre demande de titre de séjour, je vous prie de bien vouloir remplir l'ensemble des rubriques ci-dessous.

RENSEIGNEMENTS RELATIFS AU DEMANDEUR

Nom de naissance :

Nom d'épouse :

Prénom :

Date de naissance :

Lieu de naissance :

Nationalité :

Filiation : père (Nom, prénom) :

mère (Nom, prénom) :

Documents d'identité et de voyage présentés :

Passeport n° délivré à valable du au

Visa :

Adresse (Chez) :

.....

Coordonnées :

n° de téléphone : adresse mail :

Date de votre entrée en France :

sollicite la délivrance de mon titre de séjour portant la mention « liens personnels et familiaux en France »

pour un autre motif : précisez lequel :

.....

.....

SITUATION FAMILIALE :

➤ Êtes-vous célibataire ? OUI // NON //

➤ Êtes-vous marié(e)? OUI // NON //

- Date et lieu du mariage :

- Nom, prénom et nationalité du conjoint :

- Pays de résidence du conjoint :

- Êtes-vous polygame ? OUI // NON //

➤ Si vous êtes divorcé(e) :

- Date du divorce :

➤ Si vous êtes séparé(e) de fait ou de droit :

- Date de la séparation :

➤ Si vous êtes veuf(ve):

- Date du décès de votre époux(se) :

➤ Si vous vivez en concubinage ou si vous êtes pacsé(e) :

- Nom, prénom et nationalité de votre concubin(e) / partenaire :

- Pays de résidence de votre concubin(e) / partenaire :

- Date et lieu de signature du PACS :

VOS ENFANTS :

Sexe M / F	Prénom	Nationalité	Date de naissance	Né(e) en France OUI /	Date d'entrée en France	Pays de résidence actuelle

Êtes vous rentré seul sur le territoire français (cocher la case correspondant à votre situation) ?

Oui

non, veuillez préciser le nom de la ou les personne(s) vous accompagnant :

.....
.....

Votre famille :

	Prénom	Nom	Date de naissance	nationalité	Pays de résidence actuelle
père					
mère					
frères					
sœurs					

Autre famille en France :

.....
.....

Vos ressources :

travaillez-vous ?

Si oui, veuillez indiquer vos ressources :

et le nom de votre employeur :

Je soussigné (Nom – Prénom) atteste sur l'honneur que les renseignements inscrits sur le présent formulaire sont conformes à la réalité de ma situation personnelle.

Fait à Nantes, le (date) :

Signature du demandeur :

Conformément à la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, un droit d'accès et de rectification aux données enregistrées s'exerce auprès de la préfecture ou sous-préfecture de la résidence du demandeur. En cas de refus de fournir les informations susmentionnées, l'administration ne pourra établir le titre sollicité. Toute fausse déclaration est passible des peines d'emprisonnement et d'amende prévues par les articles 441-6 et 441-7 du nouveau code pénal.

Je suis informé(e) que les titres, actes d'état civil et documents présentés dans le cadre de la présente demande de titre de séjour feront l'objet d'une authentification auprès des autorités ou organismes qui les ont émis.

Listes des pièces à fournir

Justificatif d'état civil et de nationalité :

passeport (pages relatives à l'état civil, aux dates de validité, aux cachets d'entrée et aux visas) ou à défaut, autres justificatifs dont au moins un revêtu d'une photographie permettant d'identifier le demandeur (attestation consulaire, carte d'identité, carte consulaire, certificat de nationalité)

une copie intégrale d'acte de naissance comportant les mentions les plus récentes accompagnée le cas échéant de la décision judiciaire ordonnant sa transcription (jugement déclaratif ou supplétif)

justificatif de domicile datant de moins de 6 mois : facture (électricité, gaz, eau, téléphone fixe, accès à internet), bail de location de moins de six mois, quittance de loyer (si locataire) ou taxe d'habitation ;

en cas d'hébergement à l'hôtel : attestation de l'hôtelier et facture du dernier mois ;

en cas d'hébergement chez un particulier : attestation de l'hébergeant datée et signée, copie de sa carte nationale d'identité ou de sa carte de séjour, et justificatif de son domicile si l'adresse de sa carte nationale d'identité ou de sa carte de séjour n'est plus à jour

3 photos

un timbre fiscal d'une valeur de 50€ si vous êtes entré(e) en France avec le mauvais visa ou de manière irrégulière

1 enveloppes libellée à votre nom et adresse et affranchie au tarif de 20g

déclaration sur l'honneur de non polygamie, si vous êtes concerné

Justificatifs de la possession de l'essentiel des liens personnels et familiaux en France :

liens matrimoniaux et filiaux : extrait d'acte de mariage, ou extraits des actes de naissance des enfants avec filiation (documents correspondant à la situation au moment de la demande), copie du PACS et attestation de non dissolution de moins de trois mois

liens parentaux et collatéraux : extraits d'actes de naissance des parents et de la fratrie avec filiation, jugement d'adoption ou de tutelle (documents correspondant à la situation au moment de la demande)

Liens professionnels ou personnels : contrat de travail, fiches de paie, participation à la vie locale/ associative, etc. ;

Justificatifs du séjour régulier en France des membres de la famille : copie de la carte de séjour ou du titre de séjour ou de la pièce d'identité française du conjoint ou parent

Justificatifs par tout moyen de l'entretien de relations certaines et continues avec les membres de la famille installée en France : enfant, conjoint, concubin ou partenaire pacsé : **attestations signées**
Si PACS : communauté de vie signée + 2 preuves (1 preuve par trimestre sur les deux dernières années)

Si mariage : communauté de vie signée + 2 preuves

- Justificatifs par tout moyen permettant d'apprécier la durée de la résidence habituelle (continue) en France** : visa, récépissé de demande de carte de séjour, récépissé de demande d'asile, documents d'une administration publique, documents d'une institution privée, écrits personnels incontestables.
- Nature des liens avec la famille restée dans le pays d'origine** : tout document probant y compris acte de décès des membres de famille à l'étranger
- Justificatifs sur les conditions d'existence du demandeur** : revenus, salaires, relevés bancaires, etc
- Justificatifs de son insertion dans la société française** : attestation de cercles amicaux, adhésion à des associations, activité bénévole, participation aux activités scolaires des enfants, etc.

DECLARATION DE NON-POLYGAMIE

Le(a) déclarant(e),Né(e) leà.....
déclare sur l'honneur que sa situation matrimoniale sur le territoire de la République est conforme à la législation française.

Fait à, le

Signature du (de la) déclarant(e),

Article L441-7 du code pénal : « est puni d'un an d'emprisonnement et de 15000 € d'amende le fait :
1° D'établir une attestation ou un certificat faisant état de faits matériellement inexacts ;
2° De falsifier une attestation ou un certificat originellement sincère ;
3° De faire usage d'une attestation ou d'un certificat inexact ou falsifié.